



Yourte contemporaine et habitat principal -

Par **Milcheck**, le **19/06/2008** à **00:13**

Bonjour et d'abord Merci pour la qualité de ce site - J'ai le projet de faire construire une Yourte Contemporaine d'Habitation dans le Sud de la France et ce comme habitat principal - La raison de mon choix est avant tout la qualité de Vie qu'offre ce type de demeure ... Esthétisme ... Confort ... Eco-habitat ... etc ... etc ... - Je souhaiterais savoir comment connaître quelles sont les municipalités susceptibles d'autoriser ce type d'Habitat ? Pour ceux et celles qui connaîtraient peu ce sujet ... je vous joint un lien vers le diaporama d'une Yourte très réussie proche d'Alès -

<http://www.flickr.com/photos/22847258@N04/sets/72157603736725307/show/>

Je souhaiterais rester sur le secteur Aix / Marseille / Salon ... si certaines communes sont parties prenantes pour un Beau Projet en commun ... faites moi signe ! Merci pour vos réponses et à Bientôt -